



**AUTOSATISFACTION ET COOPERATION FRANCE-AFRIQUE :  
L'anniversaire de l'euro-postcolonialisme monétaire ?**

Dr Yves Ekoué Amaïzo

Directeur du groupe d'influence « Afrocentricité »

8 octobre 2012

yeamaizo@afrocentricity.info

Africa1.com - Le Journal de Auditeurs

8 octobre 2012 - 13h30 – 14h00.

Journaliste : Matthieu JEAN

Invité : Dr Yves Ekoué AMAÏZO, Directeur du Groupe d'influence « afrocentricité », consultant international et auteur entre autres de *Naissance d'une banque de la zone franc : 1848 – 1901. Priorité aux propriétaires d'esclaves*, éditions l'Harmattan, Paris, 2001 et *Crise financière mondiale. Des réponses alternatives de l'Afrique*, éditions Menaibuc, Paris, 2010.

- 
1. *Africa1.com : Pourquoi tant de différentes dates concernant les débuts du Franc CFA (1939, 1945, 1972, etc.)*

Les différences proviennent de ceux qui écrivent l'histoire. Une histoire écrite par le lion n'est pas la même qu'une histoire écrite par les antilopes d'Afrique. Autrement dit, lorsque les Africains qui ne sont inféodés à ceux qui veulent maintenir l'autocensure de la postcolonie écriront l'histoire de la Zone Franc, la date anniversaire commencera avec la date où les Africains noirs ont été exclus du capital de la première banque de la zone franc. C'est du coup un vrai racisme anti-peuple africaine.

Par ailleurs, vous avez oublié ce qui me paraît être la vraie date d'anniversaire sinistre, celle de 1853 avec la création de l'ancêtre de la Banque de la Zone franc, la Banque du Sénégal à Dakar suite à la vente des esclaves africains par les propriétaires d'esclaves blancs à l'Etat français. L'Etat français a refusé de payer en cash et a converti l'argent issu de la vente des esclaves, en capital d'une banque qui avait le privilège d'une banque centrale et d'une banque commerciale et d'investissement.

2. *Africa1.com : Et justement pourquoi 1972 a-t-elle été retenue ?*

Là encore, je pense qu'il faut être précis. Il s'agit plus d'une évolution de la coopération monétaire entre les 15 pays africains, membres de la zone Franc et la France. L'Afrique centrale a signé ce nouvel accord de coopération en 1972 alors que l'Afrique de l'Ouest et les Comores l'ont signé en 1973. Alors la date de 1972 a été retenue par ceux qui veulent faire croire que l'histoire de la coopération monétaire dans la zone franc doit commencer par faire oublier la partie coloniale, postcoloniale et françafricaine de cette coopération qui je vous le rappelle, a débuté dès 1853.

3. *Africa1.com : Quels sont les avantages et les inconvénients pour les Etats africain de garder cette monnaie ?*

Il faut distinguer entre les populations africaines et les dirigeants africains qui sont à la tête de ces Etats car les avantages et inconvénients ne sont pas les mêmes. Les dirigeants africains acceptent



de céder leur souveraineté à la France au moins pour 50 % de leur réserves extérieures, une monnaie alignée sur le traité de Maastricht, c'est-à-dire une forme d'euro-postcolonialisme monétaire et surtout une assurance pratiquement tous risques d'être maintenu au pouvoir pour défendre les intérêts français ou européens avec ceux des populations africaines de la zone franc. Il suffit pour cela de regarder les statistiques du commerce entre la France ou l'Union européenne et les pays de la zone franc pour constater qu'il s'agit d'un commerce asymétrique et complètement défavorable aux populations africaines. D'ailleurs, depuis cette coopération, l'indice du développement humain de la zone franc ne fait que de se dégrader, le pouvoir d'achat en baisse et la chômage des jeunes en forte augmentation et surtout une recrudescence de la pauvreté que la Diaspora africaine tente de limiter par les transferts réguliers d'argent frais, une partie de l'épargne qu'elle ne peut réinvestir pour elle-même.

4. *Africa1.com : Est-il possible pour les deux zones du Francs CFA de sortir de la monnaie, tout en gardant une monnaie unique ?*

Je vous rappelle que telle que la zone franc est défini et malgré des noms, des signes monétaires communs (billets et pièces), la zone Franc d'Afrique de l'ouest peut théoriquement évoluer indépendamment de la zone franc d'Afrique centrale. C'est déjà le cas pour les Comores. Donc oui, les deux zones peuvent avoir une monnaie commune sous-régionale indépendante dès lors que les dirigeants de chacune de ces communautés économiques régionales en décident ainsi. En réalité, la France a bloqué l'intégration des différents espaces monétaires de la zone franc. Par ailleurs, il est préférable de parler de monnaie commune et non de monnaie unique, puisqu'en filigrane et à terme, il devra avoir une convergence vers une monnaie commune africaine. Bien sûr, cela suppose que les dirigeants africains optent pour le fédéralisme africain, ce qui n'est pas le cas et que la France et l'Union européenne et d'autres puissances dont le sport favori est l'ingérence, c'est-à-dire le fait de se mêler de ce qui ne les regarde pas dès qu'ils estiment que leurs intérêts est en jeu, ne s'y opposent pas.

5. *Africa1.com : Les pays ont-ils d'ailleurs un avantage à la monnaie unique ? Ou doivent-ils tous aller vers une monnaie propre ?*

Aujourd'hui, avoir une monnaie à gérer sur une espace économique restreint (les frontières africaines ont été découpées en Etat-nation selon les intérêts coloniaux) n'a pas de sens et coûte cher dans les échanges. Donc, les pays africains n'ont aucun intérêt à avoir une monnaie nationale. Il faut aller vers des monnaies sous-régionales pour favoriser l'intégration régionale et surtout ne réduire au maximum les contraintes à l'agglomération des compétences. Je rappelle qu'il faut parler de monnaies sous-régionales communes.

6. *Africa1.com : Le principal argument de ceux qui défendent la monnaie actuelle est qu'elle limite les risques d'inflation de par sa parité avec l'euro. Cet argument tient-il ?*

C'est ne pas maîtriser la quintessence de l'économie que de croire que des en développement et en forte croissance doivent être bridés par un seuil plafond de 3 % d'inflation comme des pays occidentaux qui ne peuvent avoir que des croissances faibles ou pas de croissance du tout dès lors que la globalisation les empêchent de continuer à vivre au-dessus de leur moyen. Non, l'argument est fallacieux et faux. Tous les pays émergents ont un niveau d'inflation largement au-dessus du niveau fixé par le Traité de Maastricht de 3 %. Par ailleurs, c'est parce que les dirigeants africains ont choisi de s'aligner sur l'Euro que le problème se pose. Tous les pays qui sont en dehors de la



zone Euro se portent bien avec l'inflation. Il suffit de citer le Ghana qui a un taux d'inflation estimé à 8,7 % en 2011 et une croissance économique de 13,6 % alors que la moyenne d'UEMOA (Afrique de l'ouest francophone) est de 3,9 % pour l'inflation alors que la croissance économique stagne à 0,6 % frisant la récession. Pour la CEMAC, l'inflation a été plus modérée encore avec 2,7 % alors que la croissance économique (PIB) a été de 5,1 %. L'inflation bridé pour les pays africains, c'est indirectement retarder l'émergence économique de ces pays. Que des dirigeants africains s'associent, voire fassent du zèle, pour préserver un tel système, relève purement et simplement de la trahison envers les peuples africains.

*7. Quelles sont les pistes envisagées par les économistes pour une sortie de la monnaie ? Ces pistes sont-elles réalistes ? Ou sont les blocages économiques et politiques ?*

Je vous rappelle que je suis membre d'un groupe de plus de 200 économistes de l'Union africaine. Ce groupe a fait des propositions il y a déjà plus de 3 ans pour des solutions alternatives consistant en une transition avec un panier de monnaie, une monnaie commune sous-régionale et une monnaie commune africaine. Mais les dirigeants africains ont d'autres soucis. Les solutions sont opérationnelles, réalisables. Mais la décision est politique. Le blocage, ce sont les réseaux ésotériques qui ne servent à faire perdurer la françafrique dans le plus grand secret et certains dirigeants africains qui ont choisi la vassalité comme mode de conservation du pouvoir. Les dirigeants africains de la Zone franc veulent avoir une seule zone franc mais rester sous la vassalité française.

*8. La France a-t-elle un intérêt économique dans cette situation ? Si oui le ou lesquels ?*

Bien sûr que la France a un intérêt économique. Mais il faut distinguer entre la France politique aujourd'hui c'est François Hollande qui est au pouvoir. Il faut distinguer entre le secteur privé avec la distinction entre les grandes et petites entreprises car chacun sait que la France a très peu d'entreprises moyennes à la différence de l'Allemagne. Enfin, il faut distinguer entre le réseau fermé des zéloteurs de la Françafrique opérant et faisant surtout des bénéfices en Afrique. Il s'agit de contrôler les capacités productives, extractives et de transaction en Afrique. Les opérations de privatisation servent à légaliser tout ceci avec le concours certains dirigeants africains. Je rappelle que depuis qu'il est Président de la République, François Hollande est devenu muet comme une carpe sur la fin de la françafrique. Il y a encore 4 ans et 7 mois pour montrer en quoi la *francophonie économique* qu'il appelle de ses vœux pourra assainir la relation économique entre l'ex-métropole coloniale et les ex-colonies dont les dirigeants font le pari que le Franc CFA peut encore vivre très longtemps... Il suffit d'une assistance médicalisée du Trésor Français et un acharnement des dirigeants de la zone franc pris collectivement pour conserver ce faux Euro-CFA.

*9. Quel futur pour la zone franc, le FCFA et la coopération des pays africains de la zone franc et la France ou alors avec l'Europe car on devrait parler d'euro franc et non de FCFA puisque le Franc Français n'existe plus.*

Le futur va dépendre d'une décision courageuse et politique de François Hollande d'accepter les conclusions des experts africains de l'Union africaine, à savoir : organiser la fin du Franc CFA avec une transition avec un panier de monnaie, et un soutien à la convergence monétaire africaine, la création du fond monétaire sous-régionale africain avec des antennes sous-régionales et une banque centrale africaine avec des antennes sous-régionales avant d'accepter les monnaies



**Afrocentricité Groupe d'influence**  
**Afrocentricity Think Tank**

[www.afrocentricity.info](http://www.afrocentricity.info)  
[info@afrocentricity.info](mailto:info@afrocentricity.info)

communes sous-régionales et leur convergence vers une monnaie commune africaine. Mais entretemps, les coqs et les poules auront poussé des dents.

Alors, tout ce qui risque d'arriver avec le leadership africain de la zone francophone d'aujourd'hui, c'est de lever la non-intégration entre FCFA de l'Afrique de l'ouest et FCFA de l'Afrique centrale. Un retour à la zone franc d'antan. Une vraie institutionnalisation de l'euro-postcolonialisme monétaire ?

Je vous remercie. YEA.

8 octobre 2012

yeamaizo@afrocentricity.info - [www.afrocentricity.info](http://www.afrocentricity.info)

© Yves Ekoué Amaïzo